Vol. XXXI. Saint-Boniface, Manitoba, 23 Juillet 1902. No. 36

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis... $1.00 par année
Europe (compris le port)... 2.00

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne... 10 cents
Chaque insertion subséquente... 5 "

AVIS

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA,
CANADA.





QUELQUES SUPERSTITIONS

PARIS 24 JUIN 1902

Il est parfois très amusant de relever les diverses superstitions auxquelles des gens souvent instruits accordent malgré eux de l'importance Qui n'a pas parmi ses connaissances une personne qui ne peut souffrir qu'on se mette treize à table? D'autres ne se mettront jamais en voyage un vendredi, ou redouteront un malheur si trois bougies sont allumées à la fois dans une même pièce; et à quelles infortunes ne s'expose pas celui qui renverse une salière? Certains sourient de leur propre frayeur; mais elle existe, et ils ne peuvent s'y soustraire.

Tous les peuples, toutes les races ont ainsi un fonds commun de superstitions. Mais certaines populations en ont plus que les autres, et de plus particulières. Les voyageurs les notent au passage, et les insèrent dans leurs récits: c'est là un élément important des études de mœurs. Je relève dans une communication faite, il y a quelque temps, au congrès international des orientalistes, quelques traits amusants de superstitions de juifs ottomans, qui intéresseront, je crois, les lecteurs du *Manitoba.*

Voici d'abord quelques renseignements qui serviront à maintenir l'union dans les ménages. Une jeune femme n'aime-t-elle pas voir son mari partir en voyage? quelle se garde bien de se regarder la nuit dans une glace. (Avis aux dames coquettes!) Veut-elle voir toujours son mari à ses pieds? qu'elle recueille quelques gouttes de sa sueur, qu'elle la mêle à du vin, et qu'elle administre ce breuvage à son mari. Singulière potion! Le cas n'est pas prévu où le mari n'aimerait pas le vin! Est-ce le mari au contraire qui veut voir toujours sa femme obéissante et aimante? qu'il teigne une pomme rouge du sang tiré de son doigt auriculaire, et qu'il la lui donne à manger. Il peut arriver qu'il y ait antipathie entre les deux époux. En France, on a le remède du divorce; mais pourquoi recourir à cette extrémité, quand on a des remèdes simples comme les suivants? Faire manger aux deux époux du pain pétri avec la farine de do trois ménages où règne le bon accord, faire manger de la langue d'un bandet, faire boire du lait d'une mère et de sa fille qui allaitent simultanément.

Quels sont maintenant les soins que doivent avoir les parents envers les enfants? La première chemise qu'on passe au nouveau né doit être bien longue, ce qui lui assure une vie heureuse. Une chemise courte est pour lui de mauvais augure, car cela équivaut au malheur et à la pauvreté. Veut-on empêcher l'enfant aîné de devenir jaloux du cadet qui va naître? qu'on lui donne à croquer des bonbons que l'on a eu soin de mettre dans les langes préparés pour le nouveau né. Voici quelques remèdes pour guérir un bambin qui pleure souvent: on lui lèche les sourcils, ou bien on lui teint en noir les sourcils avec des clous de girofle brûlés, ou bien encore, trois samedis de suite, on essuie le visage de l'enfant avec une nappe contenant des miettes que l'on va ensuite secouer dans la rue. Un enfant est-il tardif à parler? on n'a qu'à prendre le foie d'une poule, à le griller en toute hâte sur la braise, à le broyer et à le mêler à du vin qu'on lui fera avaler.

Désirez vous connaître quelques remèdes pratiques? Avez-vous mal aux yeux? Rendez-vous près d'un olivier, arrachez avec la bouche une olive et avalez-là. Vos yeux seront ainsi préservés pendant une année. Avez-vous un saignement de nez? que quelqu'un vous écrive sur le front le mot "Beronkis" si vous êtes un homme; le mot "Béronikissa" si vous êtes une femme. Le sang s'arrêtera de couler comme par enchantement. Etes-vous agité en dormant? parlez-vous à haute-voix? Buvez avant de vous coucher un verre de l'eau dont a déjà bu un cheval—si le cœur vous en dit, naturellement. Il paraît également que pour se guérir du hoquet, on n'a qu'à se mettre un morceau de pain sur la tête, ou à se boucher l'oreille avec un lampon de drap. Avez-vous eu une frayeur subite? pour en enrayer les conséquences, buvez-vite un peu d'eau mêlée de cendres. Y a-t-il quelque part un incendie? Remplissez de miel un petit pot neuf, et jetez-le dans le feu qui s'éteindra immédiatement, ou bien aspergez l'incendie avec le sang qui coule de la queue que vous aurez préalablement arrachée à un chat. Enfin voici un remède décisif pour un malade in extremis: on le porte au cimitière où on le laisse couché pendant 24heures. Il peut y mourrir, mais s'il en réchappe il ne tardera pas à rétablir complètement.

Voilà quelques unes des superstitions des juifs ottomans. Elles sont vraiment curieuses; il y en a encore bien d'autres dont je vous parlerai peut-être un jour. En attendant, essayez ces remèdes, si bon vous semble. Ils seraient encore bien plus curieux, s'ils avaient quelque efficacité. Chi lo sa? mais moi, j'en doute!

ROGER M.

Chronique de la Province

SAINTE-ANNE DES CHENES

Sa Grandeur, Mgr Langevin dans le but d'encourager le pèlerinage chantera le grande messe, mardi le 29 juillet. La paroisse entière avec croix et bannières ira rencontrer sa Grandeur, à la nouvelle station projetée où la Cie a promis de construire une plate forme.

Ce sont les Dames de la Congrégation de Ste. Anne qui se chargent du diner, qui se donnera au couvent.

Deux familles nombreuses et deux jeunes gens venant de Grafton et de Wildrice achètent des propriétés des Cies de Winnipeg. Ce sont MM. Laberge, Brunelle et de Montigny.

Les grains présentent une très belle apparence et tout présage une abandante récolte de grain et de foin.

Bonne et réconfortante note au Rédacteur du 'Manitoba' pour son article, "Nos sociétés nationales." Avis donc à l'avenir aux présivents des sociétés Saint-Jean-Baptiste de n'inviter à parler que des orateurs qui partagent nos idées religieuses et nationales, et en conformité de principes avec nous.

Les pèlerins pourront constater les jolies améliorations qui ont été faites à notre sanctuaire et à la sacristie.

SAINT-ADOLPHE

Le 7 courant, notre estimable concitoyen M. Levi Courchène avait le plaisir de marier deux de ses enfants.

Son fils Honorat conduisait à à l'autel Mademoiselle Clara Bérard, de Letellier où la bénédiction nuptiale eut lieu.

Le même jour à Saint-Adolphe M. Antonio Levasseur, de Saint-Hyacinthe de LaSalle, était uni par les liens du mariage à Mademoiselle Oda Courchène.

Le diner de noces fut servi chez Monsieur et Madame Lévi Courchène, où les deux jeunes couples se réunirent.

La fête fut intime et inutile de dire que M. et Madame Courchène surent faire les honneur de la journée avec beaucoup de charme.

M. et Madame Honorat Courchène résideront à Saint-Adolphe.

M. et Madame A. Levasseur résideront à Saint-Hyacinthe de LaSalle.

De nombreux présents ont été offerts aux nouveaux mariés, M. et Mde Courchène ainsi qu'à M. et Mde LeVasseur de la part de leurs amis.

NOTE DE LA REDACTION

Nous offrons aux jeunes mariés nos vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité et nous présentons aux parents nos meilleurs félicitations.

Nous avons eu dimanche dernier la visite de notre député M. Joseph Bernier accompagné de MM. J. A. F. Bleau, C. Marcoux et Elie Genthon de Saint-Boniface.

Après la messe M. Bernier adressa la parole à la population et donna un résumé des lois principales passées durant la dernière session.

M. Bernier nous exprima le plaisir qu'il ressentait chaque fois qu'il faisait une promenade chez nous. M. Bernier visite son comté tous les ans; nous l'en remercions, car c'est le meilleur moyen pour un député de se rendre utile à son comté.

Il nous fait plaisir de dire que notre curé, M l'abbé Turcotte est maintenant bien rétabli de sa santé. Nous prions Dieu de nous le conserver encore longtemps.

M. Lagassé, marchand, vient de se construire une très jolie résidence.

Les récoltes sont très belles ici.

VILLE DE SAINT BONIFACE MANITOBA

AVIS

AVIS est donné que le Conseil de la Ville de Saint-Boniface a passé en première et seconde lectures et adopté en comité général:

1o. Un règlement pour l'emprunt de la somme de $15,000.00 pour établir dans la Ville un système d'éclairage électrique;

2o. Un règlement pour l'emprunt d'une autre somme de $100,000.00 pour l'établissement d'un aqueduc dans la Ville;

3o. Un règlement autorisant la soumission au vote des électeurs municipaux d'un règlement (No. 9,) de l'arrondissement scolaire de Saint-Boniface (No. 1188) pour l'emprunt d'une somme de $4 00.00, pour acheter un emplacement d'école dans le quartier 4 de la Ville et y ériger et meubler une maison d'école.

Ces trois règlements seront soumis au vote des électeurs Jeudi le 14 Août A.D. 1902, du 9 heures du matin à 5 heures du soir, aux endroits suivants:

Pour les électeurs du quartier Un, à ou près du coin Sud Ouest de la rue Laflèche et de l'Avenue Provencher.

Pour les électeurs du quartier Deux, à ou près de la résidence de Cléophas Marcoux lot 307 subdivision 76, avenue Taché.

Pour les électeurs du quartier Trois, à l Hôtel de Ville.

Pour les électeurs du quatier Quatre, à ou près du coin Sud Ouest des Avenues Taché et Provencher.

Le but du 1er règlement est d'autoriser un emprunt de $15,000.00 pour établir dans la Ville un système d'éclairage au moyen de la lumière électrique et pour fournir aux citoyens à des taux raisonnables le pouvoir électrique; cet emprunt devant se faire par l'émission et la mise sur le marché de trois débentures de $5000.00, payables dans vingt ans de leur date avec intérêt de 5 par cent payable semi-annuellement.

Le prélèvement annuel à faire pour payer l'intérêt de cette dette et pourvoir à son amortissement serait de $1300.00, savoir: $750.00 pour l'intérêt et $550.00 pour le fonds d'amortissement.

Le but du second règlement est d'autoriser un emprunt de $100,000.00 pour établir dans la Ville un système d'aqueduc permettant de fournir l'eau à tous les contribuables à un prix raisonnable tant pour la consommation domestique que pour des fins manufacturières et commerciales, cet emprunt devant se faire par l'émission et la mise sur le marché de 20 débentures de $5000.00 payables dans 20 ans de leur date avec intérêt de cinq par cent payable semi-annuellement. Le prélèvement annuel à faire pour payer l'intérêt de cette dette et pourvoir à son amortissement serait de $8650.00, savoir $5000.00 pour l'intérêt et $3650.00 pour le fonds d'amortissement.

Chacun de ces deux règlements porte une clause à l'effet qu'il sera loisible au Conseil de la Ville de passer un ou des règlements dispensant de faire les dits prélèvements annuels en tout ou en partie aussitôt que les dits systèmes d'éclairage électrique et d'aqueduc rapporteront des revenus nets à la Ville, dans lequel cas tels revenus seront appliqués, en tout ou en partie, à payer les dites sommes respectivement nécessaires pour payer l'intérêt et pourvoir au fonds d'amortissement.

Enfin le but du règlement No. 9 de l'arrondissement scolaire de Saint-Boniface est d'autoriser l'emprunt d'une somme de $4000.00 par l'émission et la vente de débentures du dit arrondissement, dans le but d'acheter un site ou emplacement pour y construire et aménager une maison d'école dans le quartier No. 4 de cette Ville, les dites débentures étant au nombre de 20, de $200.00 chacune, portant intérêt au taux de 5 par cent par an et remboursables $200.00 par année à commencer le premier septembre 1903. Le prélèvement annuel à faire pour rencontrer l'intérêt et le capital serait de $120.00 pour la première année et diminuerait de $10.00 par année jusqu'à parfait paiement.

Saint-Boniface, 21 Juillet 1902.

THÉO. BERTRAND,

Secrétaire-Trésorier.

NOTICE

NOTICE is hereby given that the Council of the Town of Saint-Boniface has passed the first and second reading and adopted in Committee of the whole the following by laws:

1o A by law for the borrowing of $15000.00, for the purpose of establishing a system of electric lighting in the Town.

2o. A by law for the borrowing of $100,000.00, for the purpose of establishing a system of water-works in the Town.

3o. A by law to authorize the submission to the rate payers of By law No. 9, of the School District of St. Boniface (No. 1188) for the purpose of borrowing the sum of $4000.00 and of issuing debentures therefor.

Those three by laws will be submitted to the rate payers on thursday the 14th day of August 1902 from nine o'clock a.m., to five o'clock p.m., at the following places:

For the electors of Ward One at or near the South West corner of Laflèche Street and Provencher Avenue;

For the electors of Ward Two at or near the residence of Cléophas Marcoux lot 307 sub 76, Taché Avenue;

For the electors of Ward Three at the Town Hall;

For the electors of Ward Four at or near the South West Corner of Provencher and Taché Avenues.

The first by law is for the purpose of authorizing the borrowing of $15000,00 for the establishing of a system of lighting by electricity in the Town and for supplying electric light & power to the citizens for domestic use and for manufacturing or commercial purposes, by means of 3 debentures of $5000.00 each payable 20 years after date of issue with interest at the rate of 5 per cent per year payable semi-annually. The special annual rate to be levied to meet the interest of said debt and provide for sinking fund would be of $1300.00, namely: $750.00 for interest and $550 00 for sinking fund.

The second by law is for the purpose of authorizing the borrowing of $100.000.00, for the establishing in said Town of a system of water works, to supply water at reasonable rates to the citizens for domestic use and also for manufacturing or commercial purposes, by the issuing of 20 debentures of $5000,00, payable 20 years after date of issue, with interest at five per cent per year payable semi-annually. The special annual rate to be levied to meet the interest of said debt and provide for a sinking fund would be of $8650,00 namely, $5000 00 for interest and $3650,00 for sinking fund.

Each of said two by laws has a clause to the effect that it shall be lawful for the Council to pass by laws dispensing wholly or partially with the levy of said special rates as soon as the said system of electric lighting and water works yield net revenues to the Town, and in such a case said net revenues shall be applied wholly or partially to pay the said respective sums necessary to meet the interest and provide for sinking fund.

By law No. 9 of the St. Boniface School District is for the purpose of authorizing a loan of $4000,00 by the issuing of debentures of said School District to purchase a school site in Ward Four and erect thereon a school house and furnish same, said debentures to be 20 in number of $200,00 each, with interest at 5 per cent per year, and payable $200,00 a year to begin with year 1903.

The special annual rate to be levied to meet the interest and part of principal would be $320,00 for the first year, decreasing at the rate of $10,00 a year till the debt is paid up in full.

St. Boniface, 21st July 1902.

THÉO. BERTRAND,

Secy-Treasurer.

Le Manitoba.

Mercredi, 23 Juillet 1902

ICI !! ICI !!

Ce ne sont plus les questions politiques qui absorbent surtout l'attention du peuple de l'Ouest. Ces questions, tout importantes qu'elles peuvent être, disparaissent, presque, devant d'autres qui sont vraiment d'un intérêt social.

Ces dernières procèdent des avantages de notre sol. La fécondité de ce sol universellement reconnu maintenant ; les récoltes phénoménales qu'il jette chaque année sur le marché ; l'étendue considérable qui reste encore à la portée des agriculteurs, tout cela a déterminé un courant d'immigration qui ressemble à celui qu'il y a 22 ans, alors que la compagnie du Pacifique Canadien commençait la construction de sa ligne.

Il y a cette différence entre les deux époques : c'est qu'autrefois le flot d'immigration se contenta d'inonder la province du Manitoba ; quelques gouttes seules se répandirent au Nord-Ouest. Aujourd'hui, c'est le Nord-Ouest qui reçoit principalement cette grande décharge de flots humains venant de l'étranger.

Ce courant apporte avec lui, on ne peut le contester, des avantages matériels qui vont faire changer du tout au tout l'aspect d'une vaste étendue de territoire.

Mais il apporte aussi des complications d'un ordre très sérieux au point de vue social.

Que sera plus tard cette société, composée d'éléments disparates importés à grands frais des coins les plus divers du globe ?

A l'heure actuelle c'est l'élément américain surtout qui s'introduit ici.

Cet élément, même en lui supposant les sentiments les plus larges et les plus sympathiques à nos institutions, cherchera naturellement à saturer notre société de ses idées sur toutes choses.

En présence de faits comme ceux-là, les appréhensions naissent d'elles-mêmes. Et en même temps, l'on cherche à se rassurer Néanmoins, il faut convenir que les gouvernements et les influences sociales, industrielles et commerciales, auront à user de beaucoup de prudence et d'habileté pour éviter les écueils qui naitront de tous ces groupes et pour concilier, sinon fusionner, dans une grande pensée nationale, tous les intérêts qui en germeront.

Au milieu de ces préoccupations, nous ne pouvons, pour notre part, ne point songer à la situation qui pourrait nous être faite si nous nous endormions dans une trop grande sécurité.

Ah ! nous n'en serions pas à poser ces points d'interrogation si les nôtres éprouvaient moins d'hésitation à tourner leurs regards, leurs ressources et leur energie vers nos plaines, largement ouvertes à leur esprit d'entreprise.

Le croirait-on Nous recevions d'un canadien des Etats-Unis, il y a quelques semaines, une lettre dans laquelle nous lisions cette étonnante réflexion :

" Les saisons sont si en retard chez vous qu'il est impossible que les moissons puissent y mûrir."

Ainsi, les 85 millions minots de grains que nous avons récoltés l'année dernière, ne disent rien à ses gens-là ?

Les blés que nous fournissons chaque année aux meuneries de Minneapolis, ne disent rien non plus !

Le pays est envahi par des étrangers, qui y trouvent leur affaire et appellent à grands cris leur entourage de là-bas à venir les rejoindre !

Tous les visiteurs, les hommes les plus éminents dans le monde des affaires, célèbrent sur tous les modes, la puissance des richesses que l'avenir nous réserve !

Seuls, nos compatriotes, dont beaucoup cependant recherchent une amélioration de leur position, seuls ils doutent, ils hésitent, ils refusent même de croire à la réalité de nos ressources et à la belle vie qu'elles pourraient leur donner !

Pendant que bon nombre d'Américains délaissent leur pays pour le nôtre, nous, nous quittons notre patrie pour aller prendre la seconde place chez les Américains !

C'est incroyable, et pourtant cela existe !

Revenez donc de votre erreur, chers compatriotes, et ne refusez donc pas de venir nous rejoindre, à l'exemple des étrangers, pour vous assurer d'abord un bel avenir au point de vue matériel, et ensuite, pour nous donner un concours décisif dans la solution des problèmes sociaux et politiques qui devront avant longtemps se régler ici.

L'EXPOSITION

L'Exposition bat son plein. Tous les jours les populations des campagnes arrivent nombreuses ; les étrangers venus des Etats Unis sont aussi en quantité très respectable.

L'ouverture de l'exposition s'est faite lundi à midi. Son Honneur le lieutenant gouverneur de la province et autres personnages s'étaient rendus sur les terrains pour la circonstance.

Cette exposition est réellement intéressante. On peut y constater les multiples ressources de la province. A certaines parties des terrains il y a l'agriculture, les instruments aratoires, les blés, l'industrie laitière. Ailleurs, et principalment dans la bâtisse centrale, il y a les arts ; la musique, la peinture, la sculpture, les ouvrages de fantaisies. Notons aussi les ameublements de maison, les tapisseries, les porcelaines ; le tout un très joli et très harmonieux assemblage.

Sur tous les points, on rencontre des restaurants. Nous parlons ailleurs de celui des Dames patronesses de l'Hôpital Saint-Boniface.

Les représentations du soir sont bonnes. Il y a là de maîtres acrobates et de fameux danseurs de corde ! Les feux d'artifice de la fin sont réussis. Bref, une visite à l'Exposition est agréable. Aussi l'assistance est elle considérable.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer beaucoup d'amis de nos paroisses françaises qui ont choisi cette semaine pour faire une visite à Winnipeg.

L'Hopital de Saint-Boniface a L'Expo ition

Nos félicitations très cordiales aux dames patronesses de l'Hôpital de Saint-Boniface qui ont fait dresser de vastes tentes sur les terrains de l'Exposition. C'est une innovation très bien vue du public et qui sera, nous avons tous lieu de l'espérer, très fructueuse en résultats.

C'est situé immédiatement à l'ouest de la Bâtisse Centrale, tout près du carré aux fleurs. Il y a là un joli restaurant ; puis une suite de tentes où l'on sert à dîner. Des dames et des demoiselles, sous la présidence de Mde J Lecomte, sont là toute la journée, très gracieuses et très occupées dans leur œuvre de bienfaisance et de chari té.

Leur pavillon est l'un des plus engageants de l'exposition. Aussi la foule s'y presse gaie, souriante et prodigue. C'est double plaisir que de donner de cette façon pour les pauvres et les malades

Societe Saint-Jean-Baptiste

La Société Saint-Jean-Baptiste a fait dimanche, le 12, l'élection de ses officiers pour l'innée 1902 1903.

Président : M. Roger Goulet ; 1er Vice-président : M. F. Jean 2nd Vice-président : M. J. Bernier M. P. P. ; Trésorier, M. E. Lévêque ; Assistant-Trésorier, M. A. Cusson Secrétaire-archiviste M. N. Bernier, Assistant, M. P. Laurendeau, Secrétaire-correspondant, M. S. Dussault ; Commis aire-ordonnateur, M. Pambrun ; Assistants, M. D. Houle et N. Despatis. Comité exécutif : M. M. Victor Mager, J. A. Senécal et R. Guilbault.

Nouvelles du Nord-Ouest

Les RR. PP. Laurent et Jean, qui partaient de Lourdes, il y a quelques semaines, pour aller fonder une maison de leur ordre dans le Nord-Ouest, ont écrit qu'ils ont fait le choix de l'emplacement où ils doivent ériger leur monastère et de leur église Ce site se trouve à environ 25 milles de Duck-Lake. Ils espèrent qu'une voie ferrée traversera bientôt le pays qu'ils vont désormais habiter. Cet espoir leur fait trouver les distances moins grandes. Avec cette vue sur l'avenir, Lourdes ne leur parait déjà plus si loin de Duck Lake. Leurs impressions premières ont été, du reste, des meilleures.

Bâtissez, Révérends Pères ! Continuez les *gesta Dei per Francos.*

NOCES DE DIAMANT

Mardi de la semaine dernière, le 15 du présent mois, avaient lieu à Saint-Malo les noces de diamant de Monsieur Gabriel Lafournaise et de son épouse, née Suzanne Colin ; tous deux, Métis-français, nés au Nord-Ouest il y a plus de quatre-vingts ans. C'était grande fête dans la paroisse. Vers les dix heures du matin, les jubilaires, rendus chez leur gendre, M. Joseph Gladu, recevaient là les nombreux invités. Les paroissiens de Saint-Pierre-Jolys arrivèrent aussitôt, formant une procession d'une quarantaine de voitures et ayant en tête M. l'abbé Jolys, leur curé, Monsieur l'abbé Fillion curé de Saint Jean Baptiste, M. l'abbé Rouleau, professeur d'histoire au séminaire de Sainte-Thérèse, P. Q. et M. l'abbé Joubert, de Saint-Pierre-Jolys, M. Alfred Lassalle, préfet de la Municipalité de de Salaberry, ainsi que tous les citoyens marquants de Saint-Pierre formaient le cortège. M et Mde Albert Préfontaine étaient accompagnés de M LaRivière, député de Provencher, et de Mademoiselle Bernadette LaRivière, sa fille. Etaient là aussi M. Napoléon Comeault, préfet de la Municipalité de Montcalm, M. Pierre Parenteau ancien préfet, M. Joseph Baril, notaire et M. Joseph Pélissier, bourgeois, ces quatre derniers de Saint Jean Baptiste. Les paroissiens de Saint-Malo s'étaient également donnés rendez-vous chez M. Gladu.

Le moment venu de se rendre à l'église une centaine de voitures furent mises en marche. Dans la première de ces voitures était monté M. Gabriel Lafournaise accompagné de M. Joseph Bourgeois et dans la seconde venait Mde Lafournaise accompagnée de M. Louis Malo ; M. Alexandre Tétreault accompagnait Melle Anna Gladu et remplissait avec elle les fonctions de garçon et fille d'honneur respectivement.

C'est M. l'abbé Noret, curé de la belle et florissante paroisse de Saint-Malo, qui chanta la messe ; mais avant l'office divin, M. l'abbé Fillion, s'approchant de la balustre, fit renouveler aux jubilaires les promesses du mariage contracté il y a soixante ans. Pendant la messe Melle Marie-Louise Côté chanta un bel "Ave Maria" et un cantique de circonstance ; Mde Forstall et sa sœur Melle Eugénie Bertrand de Winnipeg, accompagnaient tour-à-tour. Le sermon fut donné par M. l'abbé Jolys. La touchante comparaison des jubilaires aux patriarches bibliques que fit le prédicateur fit verser plus d'une larme. Comme toujours M. le curé de Saint-Pierre a été éloquent. Après la messe tous les convives se rendirent à la salle du banquet, où avaient été mis deux cents couverts ; mais il fallut faire trois tables consécutives afin de pouvoir servir tout le monde.

Le repas terminé Mademoiselle Anna Gladu, petite fille des jubilaires, s'avança et leur présenta une adresse de félicitation et de bons souhaits au nom de la famille entière, puis M. Alfred Lassalle, préfet de la Municipalité, vint à son tour présenter les hommages des citoyens en général. C'est M. LaRivière qui fut chargé par Monsieur et Madame Lafournaise de répondre en leurs noms, l'émotion ayant tellement gagné le vénérable vieillard qu'il ne put que répondre : merci ! MM. les abbés Jolys, Fillion et Rouleau furent successivement invités à porter la parole. Inutile de dire qu'ils surent trouver de jolies choses et les bien dire. Le mot de la fin de M. l'abbé Rouleau a été très spirituel.

Après son discours M. l'abbé Jolys annonça aux paroissiens de Saint-Malo que la société métisse de l'Union Saint-Joseph offrait à la paroisse une statue de son patron. D'un autre côté, ajouta M. le curé je promets une statue de la Sainte-Vierge au nom des parcissiens de Saint-Pierre-Jolys. M. le curé Fillion, toujours pratique et prêt à donner son concours passa aussitôt le chapeau aux convives demandant une obole pour acheter une statue de Saint-Malo, lequel devait avoir sa place entre Saint-Joseph et la Sainte-Vierge. La collecte rapporta trente quatre piastres, c'est à-dire tout ce qu'il faut pour se procurer une belle et grande statue du patron de la paroisse.

Après le festin et les discours qui suivirent, les jeunes allèrent sur le terrain où des jeux athlétiques avaient été organisés, et le soir il y eût réunion de famille et de quelques invités chez M. Joseph Gladu.

Cette fête a été bien belle et fait honneur à ceux qui l'ont organisée. L'ordre le plus parfait n'a cessé de régner partout. A M. le curé Noret revint la plus grande part de ce beau succès, par son généreux concours et les mesures prises pour procurer un local assez spacieux pour le banquet.

NECROLOGIE

Jeudi dernier, décédait à l'Hôpital de Saint-Boniface, après une courte maladie, M. Joseph Burke, sr., citoyen bien connu de Winnipeg.

M. Burke était né à Dublin en 1824 et avait émigré au Canada en 1845. En 1847 il se mariait avec Melle Mary Comeford. Le défunt a résidé quarante cinq ans à Saint-Jean Port-Joli, P. Q., où il commerçait. Il fut pendant plusieurs années maire de l'endroit. En 1898 il se retira des affaires et vint résider à Winnipeg avec ses fils, qui sont ici au nombre de trois, M. Joseph Burke, ex-secrétaire provincial, MM. David et William Burke, marchands. Deux autres de ses fils, MM. Henri et George Burke, demeurent en Californie.

L'inhumation s'est faite dimanche après midi au cimetière de Ste-Marie

Une procession nombreuse accompagnait le cercueil. Les porteurs étaient MM. N. Chevrier, J. B. Choinard, M. Conway, J. J. Golden, D. Smith et A. Chouinard.

M Joseph Burke qui était dans la province de Québec à donner une série de conférences est l'immigration au Manitoba sur parti immédiatement pour Winnipeg et a pu arriver à temps pour rendre les derniers devoirs à son père défunt.

Une messe de requiem a été chantée lundi matin à 8½ a. m., à l'église Ste. Marie de Winnipeg. Officiaient, le R. P. Poitras, O. M. I ; le R. P. Guillet diacre ; et le R. P. Kasper, O. M. I., sous diacre.

Nous offrons nos vives et sincères sympathies à la famille du regretté et estimé défunt.

Tapisseries Gobelin

Souvent, on entend dire que le premier magistrat de la République française a présenté à quelque souverain étranger ou autre dignitaire des tapisseries Gobelin. Ainsi, le Président Loubet en a envoyé de magnifiques spécimens au Roi Alphonse, le mois dernier, lorsque celui-ci a atteint l'âge de majorité, et à l'Empereur Nicolas, au cours de sa dernière visite, en Russie.

Les manufactures de tapisseries Gobelin sont, comme celles de porcelaines de Sèvres, des institutions d'Etat françaises, et elles sont administrées par le gouvernement.

Les tapisseries Gobelin doivent leur nom et leur origine à un teinturier, Jean Gobelin, qui, en 1450, s'établit sur les bords de la Bièvre, rivière alors ouverte à la navigation. Il réussit tellement dans son industrie, que des rivaux, jaloux, l'accusèrent d'avoir recours au sang de jeunes enfants, ainsi qu'à la magie, pour faire ses teintures rouges.

Les fils de Gobelin transformèrent l'établissement de teinture en manufacture de tapisserie. Plus tard, le ministre Colbert engagea Louis XIV à acheter la nouvelle manufacture Gobelin, et à en faire la propriété de l'Etat.

Les divers gouvernements, qui ont, depuis, détenu le pouvoir, en France, à savoir, la "Terreur", le Consulat, l'Empire, la monarchie d'Orléans, et les trois Républiques, ont protégé et encouragé l'industrie des tapisseries Gobelin, et cette industrie constitue l'une des plus vieilles et des plus prospères institutions de l'Etat français.

CHRONIQUE DE LA PROVINCE

SAINT-PIERRE-JOLYS

21 juillet. Les ouvriers ont déjà couvert une partie du toit de notre nouvelle église, et la construction des tours va être reprise cette semaine. On commence à avoir une idée juste des proportions qu'aura notre temple que chacun voit s'élever avec contentement, car nous aurons, sans contredit, la plus belle église de campagne, une fois qu'elle sera terminée. Le fait est qu'il n'y en a pas de plus belle, même dans nos villes, j'entends sous le rapport du style architectural.

M. Albert Préfontaine a lancé ses machines dans la prairie, et les travaux de drainages qu'il a entrepris sont commencés.

Plusieurs contribuables protestent contre la construction du canal d'égout se déversant dans la rivière au Rat, dans la crainte d'inondation chaque printemps, car sans ce surplus d'eau la rivière déborde déjà à certains endroits.

M. Alfred Lassalle, notre populaire préfet, a fait réparer à neuf, et beaucoup plus spacieuse, sa résidence.

M. le député de Provencher et Mademoiselle Bernadette LaRivière, sa fille, ont été les hôtes de M. le curé Jolys une partie de la semaine dernière. M. le juge Prud'homme, accompagné de ses deux jeunes enfants, était aussi au village mardi dernier.

Dimanche, le 13, nous avons eu un eloquent sermon de M. l'Abbé Rouleau, de Sainte-Thérèse P.Q. Le même soir M. le professeur de Sainte-Thérèse nous donnait une belle et patriotique conférence sur la vie et les oeuvres de feu Mgr. Labelle, ancien curé de Saint-Jérôme.

Pelerinage

— A —

SAINTE - ANNE

LE 29 JUILLET 1902.

Il y aura un grand pèlerinage à Sainte-Anne des Chênes, Manitoba, mardi, le 29 juillet. Il y aura un train spécial qui laissera la gare de Winnipeg à 8 heures précises, Saint-Boniface, 8.15. arrivant à Ste-Anne à 9.30. Le soir on quittera Ste-Anne à 4.00 pour arriver à Winnipeg à 5.30. Prix, aller et retour pour les adultes $1.00, et pour les enfants 50c.

THE ARTIC ICE COMPANY LTD.

Avis est par les présentes donné que tous les comptes de glace pour la saison, à la compagnie sont maintenant dûs et payable au pair, depuis le 2 juillet. A ceux qui n'auront pas payé au 11 juillet, la glace ne sera pas livrée.

C. H. McNAUGTON,
Gérant.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—L'Hon. Juge Prendergast, de Saint Albert, est arrivé hier à Saint-Boniface, en promenade dans sa famille.

—Le conseil a rejeté le projet de macadamiser l'Avenue Provencher, c'est l'intention du conseil de la paver en blocs.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les trois règlements publiés dans une autre colonne et qui seront soumis au vote des contribuables de la ville le 14 aout.

—M et Mde De Froment de Notre-Dame de Lourdes et leurs deux p-tites filles, sont en promenade à Saint Boniface les hôtes de M. le sénateur Bernier.

M. et Mde Laplume de Winnipeg deplorent la perte d'un enfant de quatre ans, mort la semaine dernière. Les funérailles ont eu lieu à Lorette. Nos sincères condoléances.

—M. le docteur Larose est parti mercredi pour Le Pas, Sask., où il résidera à l'avenir en qualité d'officier de santé. Sur sa route M. Larose fera pour le gouvernement, l'inspection des réserves sauvages. Madame Larose le rejoindra vers la fin du mois d'août.

—M. Edmond Lafrance est arrivé dimanche dernier de Dawson City. M. Lafrance raporte que tous les canadiens du Manitoba maintenant établies au Klondike sont satisfaits de leur situation. M Lafrance doit faire un autre voyage dans une quinzaine de jours.

—Les personnes qui désireraient contribuer aux tables tenues par les dames patronesses de l'Hopital à l'Exposition, peuvent envoyer leurs dons à la maison Jean & Co, qui a bien voulu se charger de tout faire parvenir chaque jour à destination.

Ville de Saint-Boniface

CONSTRUCTION DE TROTTOIRS

AVIS est donné que le Conseil de la Ville de Saint-Boniface a décidé de faire et construire et fera et construira les travaux d'amélioration locale ci après mentionnés, à moins qu'il n'en soit empêché, en ce qui regarde chacun de ces travaux, par la réception d'une pétition tel que ci-après mentionné.

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût respectif des dits travaux, ou de ceux d'entre eux qui seront faits, et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rates) égales et uniformes sur les proprietés ayant front sur le côté des rues lequel seront faits les dits travaux, pour un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à cinq par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires, dans chaque cas respectif ci-après mentionné, représentant au moins les 3 cinquièmes en valeur de la propriété réelle (savoir la propriété réelle ayant front sur des parties ci après nommées des dites rues qui doivent bénéficier de tels travaux respectivement), ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces travaux et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits travaux ou aucun d'eux comme susdit et à prélever des taxes spéciales de frontière comme dit ci-dessus.

Les travaux locaux, et les rues et parties de rues sur lesquelles on se propose de les faires sont les suivants.

1o—Un trottoir en madrier de pin de quatre pieds de largeur, sur le côté nord de la rue Horace, depuis la ligne Ouest de la rue Saint Joseph jusqu'à la ligne Ouest de la rue du Collège. Coût approximatif, $250,00.

2o—Un trottoir en madrier de pin, de quatre pieds de largeur, sur le côté nord de la rue Kittson depuis la ligne Est de l'Avenue Taché jusqu'à la ligne Est de la rue Saint Joseph. Coût approximatif, $250,00.

Par Ordre,

THEO. BERTRAND,
Sec. Trésorier.

Saint-Boniface, 21 juillet 1902

LOTS A VENDRE

$200.00. $120.00. $110.00. $85.00.

Cette partie de la terre Mager qui se trouve entre l'Avenue Taché et le Marais, contenant 20 acres en face du terrain de l'Hôpital de Saint-Boniface, a été vendue par la succession et subdivisée en lots de Ville par les acquéreurs qui les offrent en vente à des prix tellement bas que tous voudront s'en procurer un. Ces lots sont de 50x125 pieds avec de plus une ruelle en arrière et sont offerts à $200.00 pour les meilleurs sur l'avenue Taché, et pour les autres $120.00, $110.00 et $85.00 suivant la situation. Le plan est affiché au bureau de poste du soussigné.

Termes très faciles.

S'adresser à

THS BERRY,
National Trust Building, Winnipeg.
ou à
THEO. BERTRAND.
Hotel de Ville, St. Boniface.

"ELM PARK"

MAINTENAT
OUVERT !
POUR LA
SAISON.

GEO. A. YOUNG

GOR. E. YOUNG, Gerant.

CARSLEY & CO.

VENTE DE L'EXPOSITION

Mateaux en soie, mousseline, satin, blouses variées.
Variété d'étoffes pour automne.

ETOFFES A ROBES

Etoffe noire, vente spéciale à 25c.
Couleurs variées à 15, 25, 40 et 50 cts.
Mousseline pour robes, 30 pouces de large, valant 40 et 50c. pour 25 cts.

CARSLEY & CO.,
344, Rue Principale
WINNIPEG

REID, RICH & CO.

IMPERIAL CREAMERY

153-155-157, Avenue Higgins - - - Winnipeg.

Creme de séparateur achetée ; excellent beurre ; crème à la glace en gros.

VIN DES CARMES

Tonique Souverain pour tous les ages

DONNE FORCE, VIGUEUR, SANTE

—:o:—

LE SEUL ET UNIQUE VIN MEDICINAL dont les médecins connaissent la composition faite d'après les règles du CODEX FRANCAIS qui est sous le contrôle du gouvernement de FRANCE.

—:o:—

TONIQUE MERVEILLEUX

Dans tous les cas mentionnés ci-après :

Anémie, Pâles Couleurs, Faiblesse Générale, les Irrégularités de certaines fonctions particulières au sexe, Manque d'Appétit, Digestions lentes, Douleurs dans l'estomac après les repas, Migraine, Brûlement d'estomac, Faiblesse Musculaire, Constipation. Tous les cas de maladies qui causent l'épuisement ou la faiblesse généralisée. Très efficace dans les cas de Croissance exagérée dans l'enfance et la jeunesse. Souverain pour les personnes âgées, etc.

Dose

Un petit verre à vin avant les les repas.



Certificat du Gouvernement
BUREAU DE L'ANALYSTE
DISTRICT DE QUEBEC.

Québec, 30 novembre 1899.

J'ai fait l'analyse du VIN DES CARMES et constaté que les principes actifs de la préparation sont conformes à la formule. Comme cette formule n'a d'intérêt que pour les médecins, ceux-ci pourront l'obtenir de votre bureau.

Au point de vue médicinal, c'est un excellent vin que le VIN DES CARMES, appelé à rendre de grands services AUX PERSONNES FAIBLES, AUX CONVALESCENS, ANEMIQUES, DYSPEPTIQUES, etc. C'est un bon tonique plus recommandable qu'un grand nombre de ces vins médicinaux qui sont dans le marché.

DR M. FISET,
Analyste public

DEPOSITAIRES-GENERAUX

RICHARD & CIE.

WINNIPEG.



Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	*Acres*	*Rendement moyen Minots*	*Total Minots*
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29 4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES
(FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province.

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

BANQUE IMPERIALE DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO.
CAPITAL............ ....-$2,500,000,00
FONDS DE RESERVE - $2,125.000.00

DIRECTEURS :

T. R. Merritt, Prés. D. R. Wilkie V.-Pr. et gérant général.
William Ramsay, Robert Jaffray, Wm. Henry.
T. Sutherland Stayner, Elias Rogers,
E. Hay, Assistant gérant général.
W. Moffat, Inspecteur en chef.

SUCCURSALES DANS LE NORD-OUEST ET LA COLOMBIE.

Winnipeg, Man. ; Brandon, Man. ,
Portage-la-Prairie, Man. ; Calgary, Alta. ;
Prince-Albert, Sask. ; Edmonton, Alta. ;
Strathcona, C B. ; Vancouver, C. B. ;
Revelstoke, C. B ; Nelson C. B. ;
Ferguson B. C. & Rosthern Sask.
Golden, C. B.

SUCCURSALES DANS ONTARIO :

Essex. Niagara Falls. Sault S. Marie.
Fergus. Port Colborne. St. Thomas.
St. Thomas East End.
Galt. Rat Portage. Welland.
Ingersoll. St. Catharines. Woodstock.
Hamilton Listowell

TORONTO – Cor. Wellington St. & Leader Lane.
Yonge & Queen Sts.
Yonge & Bloor Sts.
York and King.

Québec Montréal.

DÉPARTEMENTS D'EPARGNES—Les dépots sont reçus et portent intérêt.

Achat de débentures des Municipalités.

Agents en Angleterre : La Banque de Lloyd (limitée), rue Lombard, où l'on peut déposer de l'argent pour transfert par lettre de change ou câblegramme, à aucune des succursales ci-dessus.

N. G. LESLIE,
29-5-01 Gérant, Suc. de Winnipeg.

BOUFFON ET CIGARE

Autrefois les rois s'amusaient en regardant bouffons et voyants, aujourd'hui, c'est en fumant le cigare.

LUCINA

GEO. F. BRYAN & CO.

Winnipeg.

Canadian Pacific Railway.

EXCURSION

A Vancouver
et Victoria

$45 Aller et Retour

Vente des billets: du 11 juillet au 15 ; bons pour 2 mois, et comprenant privilèges d'arrêter en route.

Ceux qui désirent des informations au sujet des pays que traverse le C. P. R. ou ses moyens de raccordement peuvent s'adresser à n'importe quel agent du C. P. R. ou à

C. E. McPherson.

Asst. Gen. Pass. Agent. Gen. Pass. Agent

WINNIPEG.

Vente de terre par Hypotheque

Par et en vertu d'un pouvoir de vente contenu dans une certaine hypothèque, laquelle sera produite au temps de la vente, on offrira à encan public à l'endroit connu généralement sous le nom de Magasin Houle, au Village de Letellier, mercredi le 30ième jour de juillet A D. 1902, à 4 heures de l'après - midi, la propriété suivante : Etant dans le village de Letellier, dans la province de Manitoba, et composé du lot trois (3) bloc "A," lequel lot apparait sur une carte ou plan d'arpentage d'une partie du quart sud-est de la section dix-neuf (19) Township deux (2) rang deux (2) Est du Principal Méridien, Province de Manitoba, enrégistré au Bureau d'Enregistrement dans et pour le comte de Manchester comme plan No. 26

Les Vendeurs sont informés qu'il y a sur la dite propriété une maison en bois de 33x50 et 13x26, à deux étages et demie, laquelle maison a été construite en 1901 et a été depuis employée comme magasin et lieu de résidence.

Termes: 10 par cent du prix d'achat doit être payé au temps de la vente et la balance suivant les conditions qui seront annoncées au temps de la vente.

Pour plus amples détails adressez-vous
CAMPBELL & CHAWFORD,
Procureurs des Vendeurs, Chambre du Bloc de la Banque Hamilton, Winnipeg.
Daté à Winnipeg ce 5ème jour de juillet 1902. 33 3i.

Rare Opportunite

A VENDRE

Ecurie de louage en parfait ordre, bonne clientèle, seule écurie dans la place,

S'adresser
AU MANITOBA.
Ou Boite 46 St. Boniface

GUILBAULT & CIE.

— IMPORTATEURS DE —

Quincaillerie, Ferblanterie, Huile, Peinture, Harnais, etc., etc.

Assortiment considérable de

Poêles et Ustensiles de Cuisine.
A VENDRE
AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES

Grément de beurreries et de fromageries.
Atelier de ferblanterie et réparations de toutes sortes.

Coin des Avenues Provencher et Tache, SAINT-BONIFACE.
BOITE DE POSTE, 147. - - - TÉLÉPHONE, 604.
13-3-01

Librairies Keroack

D. Keroack.	H. E. Keroack.
RUE DUMOULIN,	COIN DES RUES MAIN ET WATER. En face de l'Hôtel Manitoba,
Saint-Boniface.	*Winnipeg.*

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeterie, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous vendrons en gros au clergé et aux marchands chapelets, livres de prières et scapulaires.

Remise spéciale aux commissaires et instituteurs.

Les ordres par la malle seront promptement exécutés.

Exposition Industrielle

$40.000 EN PRIX

Amusements

LUNDI A VENDREDI
JUILLET 21—25

Les meilleurs amusements acrobatiques et autres qu'on ait jamais vus à Winnipeg.

Tarif spéciaux pour la semaine sur toutes les lignes de chemin de fer.

C. A. GAREAU

N'est-t-il pas temps de songer a ce que vous allez porter cet été? Il n'existe aucun doute quant a la beauté et au chic particulier de ce que nous offrons cette semaine.

OFFRE SPÉCIALE POUR LA SEMAINE PROCHAINE

500 Habillements assortis prix régulier $8.00 prix spécial pour cette semaine $5.00.

Grand assortiment de chemises en couleur, prix régulier $1.00 50c et 75c. cette semaine.

Nous invitons nos amis et le public en général notre département de complet à ordre est toujours en pleine opération et nous garantissons complète satisfaction.

A L'ENSEIGNE DES CISEAUX D'OR

C. A. GAREAU

352 Rue Main, Winnipeg.

The National Creamery and Produce Co. Ltd.

367 Hargrave Street., Winnipeg. Boite de Poste 609. Tel 1212

Nous Voulons Votre Creme !

NOUS GARANTISSONS :

Que nous mesures sont correcte
Les plus haut prix.
Les meilleures résultats.
Entière satisfaction à tous patrons
Prompts paiements chaque mois.
Rapports clairs et intelligibles.
Aucuns chiffres trompants.

Nous vendons aussi les produits ordinaires de l'industrie laitière, tels que beurres et fromages.

Au théatre de Winnipeg pendant l'Exposition

Les autorités du Winnipeg Theatre annonce la "Beall-Bear Stock Company" comme amusement à ce théatre, pendant la semaine de l'Exposition, commençant lundi le 21. On ne pouvait rien choisir de mieux, car la "Beall-Bear C'oy., est une des meilleures troupes de l'Amérique. Elle a reçu un accueil tellement favorable de la part de Winnipeg à sa dernière visite il y a trois semaines, que le gérant du théatre M. Walker l'a retenue pour la saison d'été. Pendant l'Exposition il y aura changement de programme tous les soirs.

Chronique de la Province

NOTRE DAME DE LOURDES

La végétation est très belle ici; les récoltes, quoiqu'un peu en retard s'annoncent très belles. Elles rendront autant que l'an dernier. Il se fait aussi beaucoup de défrichement et de *cassage*. Le pays change rapidement.

Deux jeunes français, les M M. Duffaut sont arrivés dernièrement, avec l'intention de s'établir dans le pays

UN MEDECIN SURPRIS

DISAIT QU'UN CAS DE DANSE DE SAINT-GUY NE POUVAIT ETRE GUERI

AU COURS D'UNE VISITE, UN JOUR, IL TROUVA LA MALADE EN TRAIN DE REPASSER ET APPRIT QUE LES PILULES ROSES DU DR WILLIAMS AVAIENT REUSSI LA OU D'AUTRES REMEDES AVAIENT ECHOUE.

La victime de la danse de Saint-Guy, même sous sa forme anodine, est beaucoup à plaindre mais quand le mal revêt un caractère grave, le malade est ordinairement aussi impuissant qu'un enfant et doit être surveillé avec autant de soin. La Danse de Saint Guy est une maladie nerveuse, et doit être traitée par l'intermédiaire des nerfs, et pour cette fin, il n'y a aucun autre remède au monde qui agisse si promtement que les Pilules Roses du Dr Williams. La preuve de cette déclaration se trouve dans la guérison de Mlle Lonise Luffman, qui demeure à Poucher's Mills, Ont., qui a été guérie par ces pilules après que deux médecins eurent démontré leur impuissance à lui faire le moindre bien. La mère de la jeune fille raconte l'histoire de la maladie de son enfant, comme suit: "Je ne crois pas qu'il soit possible que quelqu'un puisse être affligé d'une Danse de Saint Guy, d'un caractère plus grave que celle s'est manifestée chez ma fille, Louise. Ses bras et ses jambes se tordaient et s'agitaient, son visage était étiré et finalement son côté gauche devint engourdi jusqu'a la paralysie. Deux médecins la traitèrent, mais leur traitement non seulement ne lui fit aucun bien, mais elle empirait à vue d'œil. Sa langue devint épaisse, son parler empâté et confus et elle ne pouvait ni s'asseoir ni rester debout. Elle ne pouvait rien tenir dans ses mains, et il fallait la surveiller constamment, de peur qu'elle ne se fit mal. Le dernier médecin qui lui prodigua ses soins me dit qu'elle ne deviendrait jamais mieux, et ce fut alors que je résolus d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Après qu'elle en eut pris deux boites, nous constatâmes une amélioration. Son appétit s'améliorait, elle dormait mieux, et les spasmes étaient moins graves. A partir de ce moment, on remarqua une amélioration sensible dans sa condition, et un jour le médecin qui avait dit qu'elle ne pourrait jamais recouvrer la santé, fut appelé un jour qu'il passait, et la trouva à repasser — quelque chose qu'elle n'avait pu faire pendant des mois. Je lui dis que c'étaient les Pilules Roses du Dr Williams qui l'avaient guérie, et il répondit: "Bien je suis surpris, mais continuez, les pilules la guériront." Elle en prit huit ou dix boites, en tout et elle jouit maintenant d'une aussi bonne santé que qui que ce soit, et elle n'a pas eu depuis, le moindre symptôme de la maladie."

Si vous êtes faible ou malade; si vos nerfs sont fatigués et délabrés, ou si votre sang est en désordre, il serait sage de votre part de prendre les Pilules Roses du Dr Williams, qui sont un remède infaillible contre toutes les maladies du sang et des nerfs. Mais voyez à ce qu'on vous vende les véritables, avec le nom au long: "Dr Williams' Pink Pills for Pale People," sur l'enveloppe, qui entoure chaque boite. En vente chez tous les marchands de remèdes ou envoyées franco par la poste, à 50 cents la boite ou six boites pour $2.50, en écrivant directement à la Dr Williams, Medecine Co., Brockville, Ont

FEUILLETON DU MANITOBA.

LE PETIT-GARS.

Episode de la Guerre de la Chouannerie

II

L'HOSPITALITE.

No. 6

Ils se rencontrèrent auprès du billet qui gisait à terre et se regardèrent, stupéfaits. Puis leurs yeux s'allumèrent et, pour la première fois de leur vie sans doute, leurs mains cherchèrent instinctivement et de bon cœur, la garde de leur épée.

—Arrête! dit brutalement le citoyen Bertin, ce diamant est à moi.

—Tu mens! s'écria Thomas, qui couvrait le billet de son épée nue; ce diamant est à moi; ni toi ni personne n'y toucheront!

—C'est ce nous allons voir:

Ils s'attaquèrent, cherchant à se prendre par trahison, et songeant davantage, malgré leur avidité passionnée, à se couvrir qu'à frapper.

Le prétendu diamant restait entre eux comme un prix attendant le vainqueur.

Mais, au plus fort de la bataille, un enfant, un sylphe! passa sous leurs épées croisées, avec la rapidité d'une flèche, se pencha, se redressa et disparut.

—Le Régent, clamèrent ensemble les deux antagonistes en laissant leurs épées.

Le billet en effet, n'était plus là.

Le citoyen Bertin et le citoyen Thomas, rapprochés par cette catastrophe, se précipitèrent de compagnie sur les traces du ravisseur. Il arrivèrent à temps pour le voir enfourcher son cheval et partir au grand galop.

Henriette aussi, les mains jointes et les yeux aux ciel, vit son jeune sauveur prendre la direction de Ploërmel. Tandis qu'elle pleurait de reconnaissance, en remerciant Dieu, et que les deux citoyens s'arrachaient les cheveux en chœur, ces derniers eurent la mortification d'entendre de loin la voix du Petit-Gars, qui claire, argentine, moqueuse, leur envoyait en guise d'adieu, ce troisième couplet de sa bizarre chanson:

Le soir on danse sur l'aire,
Sur l'aire à battre le blé.
Ah! dam, il fait bon danser
Quand vient la brune......
Et vous, gars à marier,
Cherchez fortune!

IV

DEUX COUPS DE PISTOLET

Henriette demeura longtemps à genoux. Elle avait suivi de l'œil, tant qu'elle avait pu, la course rapide de Janet, qui, brandissant de loin son chapeau de paille au-dessus de sa tête, semblait promettre un prompt retour.

Quand elle rentra dans l'intérieur de la cellule, un sourire presque joyeux embellissait son charmant visage. Elle mit au front du petit un baiser plein de passion maternelle.

Armand te reverra, dit elle. Oh! puisses-tu être sauvé, et que Dieu prenne ma vie!

Puis, se souvenant tout à coup qu'elle n'était pas seule, elle s'élança, souriante, vers le vieux marquis, afin de lui faire partager sa joie. Celui-ci était toujours immobile; il avait déposé son livret d'heures et priait mentalement, trouvant sans doute que l'ennemi tardait bien de paraître.

—Monsieur, mon oncle, cria gaiment Henriette en serrant dans ses blanches mains les mains ridées du vieillard,—nous allons être sauvés!

—C'est par là qu'ils doivent venir, répondit le marquis en montrant un angle de la cachette;—c'est l'endroit faible......N'ai-je point vu remuer une pierre?

—Non, monsieur mon oncle. Les démolisseurs se sont éloignés. On n'entend plus leurs coups, dont le retentissement funèbre me brisait le cœur......Ecoutez! J'ai envoyé un message à M. Thélonars Il va venir.

Le vieillard n'entendait pas. Il se méprit à l'enthousiasme qui brillait dans les traits de sa nièce, et crut qu'elle aussi attendait le dénouement avec impatience. Cette idée était peut-être la seule qui dû... [illegible]

[illegible]

finir,—ce qu'il eut sans doute exécuté si Janet, dont les yeux s'habituaient à l'obscurité, ne lui eut brisé son arme dans la main d'un second coup de pistolet.

—Bien touché! cria l'enfant qui poussa un long cri de joie.

M. de Graives lui répondit par un gémissement de profond désespoir. Il se laissa tomber sur son siège et demeura plongé dans l'accablement le plus complet.

Par bonheur il n'y resta pas longtemps. Quelques secondes après, les royalistes jetaient la porte en dedans, et Mme de Thélonars était dans les bras de son mari, remerçiant Dieu, élevant avec transport son enfant sauvé jusqu'à la bouche d'Armand, et se demandant si douze heures d'angoisses n'étaient pas assez payées par cet instant d'inexprimable joie.

PAUL FEVAL

FIN